

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 24
- absents : 9
- procurations : 7
- ayant pris part au vote : 31
- vote pour : 31

L'an deux mille vingt et un et le 30 juin à 18 heures 40, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 juin 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, M. ORTIC, M. PUGET, MME CELERIER, M. CADIEU, M. DOMENEGUETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME SIMON-LABRIC (POUVOIR A M. NAVARRO), MME QUONIAM-DOUREL (POUVOIR A M. COMBE), M. BAMIERE (POUVOIR A M. DOMENEGUETTY), MME TOULZE (POUVOIR A M. ORTIC), MME JARRIGE (POUVOIR A MME FERRE), MME CABERO (POUVOIR A MME GODEAS), M. GARDE (POUVOIR A MME BEC).

Etaient absents excusés : M. PUGET, M. CANCEL.

MME SERRET-PEREZ est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION n°2021/57

Objet : Organisation de stages multisports - Convention d'occupation temporaire du domaine public – Choix du prestataire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, l'obligation conformément à l'ordonnance n°217-562 du 19 avril 2017, d'organiser une procédure de sélection préalable s'agissant de l'occupation ou de l'utilisation du domaine public en vue d'une exploitation économique.

La procédure doit présenter toutes les garanties d'impartialité, de transparence et comporter des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester.

Monsieur le Maire rappelle également l'arrêté 2021-31 relatif à la fixation des tarifs des infrastructures sportives de la commune.

Suite à la mise en concurrence et à l'analyse des offres, Monsieur le Maire propose d'attribuer l'organisation des stages multisports à l'association du Stade Toulousain avec le programme KIDZ'AC (créé en association avec le P'tit Club).

Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil municipal :

- D'attribuer l'organisation de stages multisports pendant les vacances scolaires à l'association du Stade Toulousain avec le programme KIDZ'AC (créé en association avec le P'tit Club).
- De l'autoriser à signer la convention temporaire du domaine public relative à l'organisation de stages multisports.
- D'appliquer les tarifs relatifs à l'arrêté n°2021-31.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'Unanimité,

- D'attribuer l'organisation de stages multisports pendant les vacances scolaires à l'association du Stade Toulousain avec le programme KIDZ'AC (créé en association avec le P'tit Club).
- D'autoriser M. Le Maire à signer la convention temporaire du domaine public relative à l'organisation de stages multisports.
- D'appliquer les tarifs relatifs à l'arrêté n°2021-31.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRÉ
Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au Maire
David ROFÉ



- Transmis le - 6 JUIL. 2021
- Affiché le - 6 JUIL. 2021